



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfectures des régions :

- Corse
- Auvergne
- Rhône-Alpes
- Languedoc Roussillon
- Provence Alpes côte d'Azur

**Mission d'étude et de développement
des coopérations interrégionales
et européennes Grand Sud-Est (MEDCIE)**

**Une mobilité contrainte met-elle en difficulté
l'économie présentielle et l'accès aux services
dans le Grand Sud-Est**



- Note d'étape mars 2011 -

Avertissement

Cette note d'étape présente des hypothèses et des constats qui devront être validés par la suite de l'étude : les monographies de territoires.
La Région Urbaine de Lyon assure un rôle d'assistant au maître d'ouvrage auprès de la MEDCIE. Sa participation à ces travaux permet d'alimenter la réflexion prospective sur les mobilités à l'échelle d'une région métropolitaine.

Avant-propos

Introduction : les questions posées par la perspective d'une mobilité contrainte

1 - Identification des composantes de la vulnérabilité des territoires

- 1.1 - Localisation de l'emploi présentiel
- 1.2 - Évaluation et projection des déplacements
- 1.3 - Accès aux équipements publics
- 1.4 - Projections de population et hypothèses pour l'emploi présentiel

2 - Classification des zones d'emploi selon leur vulnérabilité aux contraintes de mobilité

3 - Les deux prochaines étapes

- 3.1 - Étude détaillée de territoires
- 3.2 - Conséquences pour les politiques publiques

Les 83 zones d'emploi du Grand Sud-Est



Avant-propos

Le dernier Comité interministériel d'aménagement et de développement durable des territoires (CIADDT) et les assises des territoires ruraux ont mis en évidence les difficultés que risque d'entraîner, pour les seuls territoires isolés, un renforcement des contraintes de mobilité dû à la hausse du prix de l'énergie, aux changements climatiques et au vieillissement de la population. Les travaux engagés sur le thème de l'économie présentielle par la MEDCIE Grand Sud-Est clarifient les termes du débat, en élargissent le champ, caractérisent les enjeux et ouvrent la voie à des actions opérationnelles. Cette note fait le bilan des acquis de la première étape de travail au regard des questions posées dans le cahier des charges de l'étude et rend compte des choix d'approfondissement de l'année 2011 pour préparer l'action publique (notamment la prochaine vague de politique contractuelle : Contrat de projet État-Région (CPER) et fonds européens et ses documents de référence : cadre de référence stratégique national et programme d'action stratégique de l'État en région).

Introduction : les questions posées par la perspective d'une mobilité contrainte

Cette étude porte sur l'économie présentielle et a pour objectifs :

- d'anticiper des évolutions et difficultés qui accompagnent la perspective d'une mobilité contrainte,
- d'argumenter pour la révision de certaines politiques publiques,
- de concevoir les ajustements ou les inflexions dans leur mise en œuvre,
- de préparer les contractualisations 2014-2020 – européennes et nationales – ou ce qui en tiendra lieu.

Pour cette étude, on considère en première analyse que les facteurs de localisation de l'économie présentielle sont énumérés, sans ordre :

- la dissociation des lieux de résidence et de travail,
- la mobilité résidentielle d'inactifs, dont les retraités,
- les loisirs, le tourisme, les résidences secondaires.

L'approfondissement et la stabilisation du concept seront un travail à conduire dès le lancement de l'étude.

L'étude part de l'hypothèse que l'évolution des conditions de mobilité, en raison notamment du réchauffement climatique, de la raréfaction des énergies fossiles ou encore du vieillissement de la population, va dans le sens de la contrainte ; les déplacements seront mesurés parce que rendus plus difficiles.

Les questions auxquelles l'étude doit permettre d'apporter des réponses sont :

- les bassins d'emploi correspondent à une aire permettant un déplacement quotidien domicile-travail : en quoi la rétractation probable des bassins d'emploi va-t-elle modifier l'économie des territoires à dominante économie résidentielle ? Quels sont les territoires les plus vulnérables à cet égard ? Comment se lit leur vulnérabilité par rapport à celle d'autres territoires, aux échelles régionale, interrégionale, nationale ?
- quelles sont les conséquences pour l'économie des services à la personne, qu'ils soient publics ou privés, par modification de leur aire de chalandise ? L'accessibilité des services à tous les publics sera-t-elle encore garantie ?
- les stratégies d'implantation des entreprises se fondant pour partie sur l'ampleur et les caractéristiques du bassin d'emploi, dessiné aujourd'hui essentiellement sous la contrainte des budgets-temps que les actifs sont prêts à consacrer à leurs déplacements quotidiens, doit-on anticiper des évolutions et lesquelles ?
- quelles conséquences économiques attendre de modifications des pratiques pour les loisirs comme pour le tourisme ?
- quels sont les effets sur le coût de l'immobilier en périurbain éloigné, disqualifié pour des migrations pendulaires ?

Autrement dit, dans l'hypothèse d'un durcissement des contraintes de mobilité et donc de l'arrêt de la tendance à l'élargissement - voire de la rétractation des bassins d'emploi - quelles sont les conséquences, dans chaque bassin d'emploi pour :

- l'emploi présentiel,
- l'emploi productif à travers les nouvelles pratiques de localisation des entreprises,
- l'organisation et la forme des villes petites et grandes, en abordant notamment les aspects liés au prix du foncier,
- l'accès aux services à la personne, services publics comme services privés.

Dans un premier temps, les travaux ont porté sur l'identification des composantes de la vulnérabilité des différents territoires du Grand Sud-Est, pour construire une typologie des zones d'emploi, préférées aux bassins d'emploi.

Dans un second temps, l'étude analysera les conséquences de l'inversion des tendances due à l'accroissement des contraintes de mobilité. L'impact du durcissement des conditions de mobilité sera estimé pour chacun des déterminants de l'emploi présentiel en investiguant un échantillon des zones d'emploi.

L'exercice prenant pour hypothèse des ruptures de tendances, il n'est pas possible de projeter les évolutions 1999-2006, le travail sera donc prospectif.

1 - Identification des composantes de la vulnérabilité des territoires

1.1 - Localisation de l'emploi présentiel (Où sont les gens ? Que font-ils ?)

Les traitements statistiques de l'INSEE, à partir des données de l'année 2006, ont précisé les facteurs de localisation de l'emploi présentiel. Le choix a été fait de travailler à l'échelle des zones d'emploi.

La localisation de l'emploi présentiel s'explique en premier lieu par la population dite présente (définie comme la population résidente, diminuée des résidents qui partent momentanément et augmentée des touristes qui viennent). Le passage de la population résidente à la population présente montre donc l'importance du tourisme.

Néanmoins, au sein des 83 zones d'emploi du Grand Sud-Est, les rapports entre population présente et emploi présentiel sont extrêmement variés.

Les modélisations de l'INSEE les expliquent à travers quatre facteurs principaux :

- le taux de couverture de l'emploi soit le rapport emploi au lieu de travail /actif résident, qui mesure l'ampleur des déplacements domicile-travail,
- le revenu fiscal médian,
- les variations saisonnières de la population présente, soit les "pointes" du tourisme,
- l'évolution de l'emploi productif.

En faisant l'hypothèse que l'accroissement des contraintes de mobilité ne changera pas l'influence de chacun des quatre principaux facteurs de localisation de l'emploi présentiel, est-il possible d'évaluer quels seront en 2030 la situation de l'emploi présentiel et l'accessibilité aux services dans le Grand Sud-Est ?

Deux types de réponses sont envisageables :

- a) en raisonnant à partir d'exploitations statistiques, "toutes choses égales par ailleurs", à l'échelle du Grand Sud-Est (cf paragraphe 1.4),
- b) en travaillant à l'échelle de quelques zones d'emploi pressenties comme vulnérables ou significatives dans l'échantillon, pour analyser à la fois l'évolution de la démographie (en particulier de la pyramide des âges) et les conséquences des contraintes de mobilité, dans le but de tester la pertinence des méthodes et des indicateurs.

Ces tests conduiront à stabiliser la méthode et les indicateurs, à en rédiger le mode d'emploi, pour guider l'action publique.

1.2 - Évaluation et projection des déplacements (Comment se déplacent-ils ?)

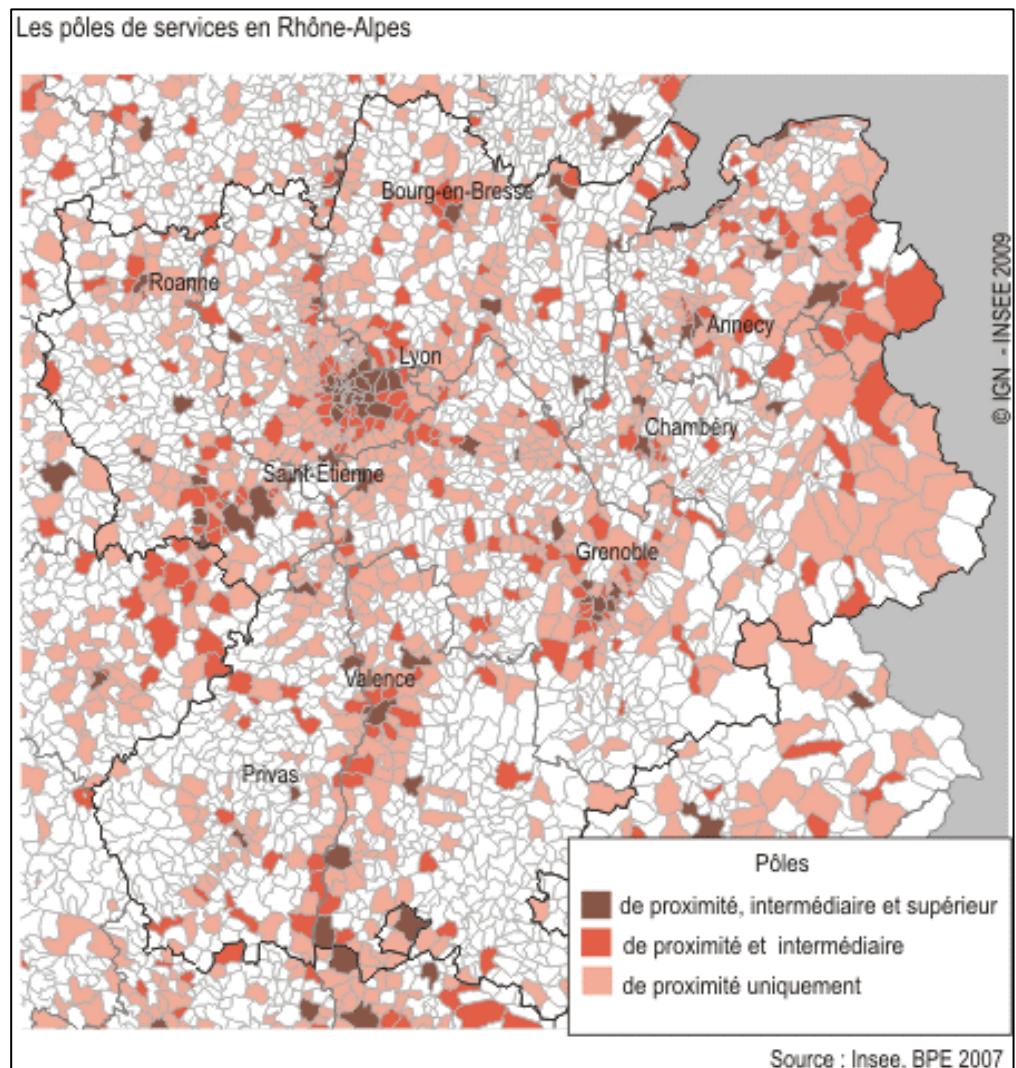
Trente ans d'enquêtes "ménages-déplacements" et l'exploitation des résultats des recensements sur les navettes domicile/ travail apportent les éléments de réponse suivants :

- a) tous les résultats des enquêtes "ménages-déplacement" confirment le rôle toujours dominant de la voiture particulière dans les déplacements malgré l'offre en transports collectifs. Cependant la répartition des déplacements par mode de transport n'est connue que pour les territoires où il existe un périmètre de transport urbain (PTU),

- b) le croisement des données de mobilité issues de l'Enquête Nationale Transports Déplacements (ENTD) en 2008 et des projections démographiques de l'INSEE à l'horizon 2030 - compte tenu du vieillissement de la population et en supposant par classe d'âge une mobilité identique à celle observée en 2008 - montre une baisse globale de la mobilité quotidienne dans le Grand Sud-Est (avec des exceptions comme les zones d'Aurillac, de Montluçon et de Dompierre-sur-Besbre),
Ces résultats précisent certains des effets du durcissement des conditions de mobilité, mais ne prennent pas en compte les besoins en matière de services à la personne d'une population qui sera âgée.
- c) le Centre d'Études Techniques de l'Équipement de Lyon a estimé les poids relatifs des mobilités domicile-travail et des mobilités touristiques, dans les zones d'emploi du Grand Sud-Est.
La sensibilité des déplacements touristiques au durcissement des conditions de mobilité ne fait pas l'objet de communication.

L'appareil statistique national ne renseigne avec précision et avec des séries que pour les périmètres de transport urbains : toute une partie du territoire reste dans l'ombre.
De plus, les déplacements autres que domicile-travail, qui ne représentent que de l'ordre de 20% des déplacements, sont eux aussi méconnus.

1.3 - L'accès aux services



La carte des pôles de services à l'échelle du grand Sud-Est sera disponible à partir d'avril 2011.

La carte de l'INSEE pour la seule région Rhône-Alpes révèle que, dans une région qui n'est pas considérée comme étant à dominante rurale, il existe de large "blancs" : **dans de nombreux territoires** de la Drôme, de l'Ardèche ou de la Loire, **l'accès aux services de proximité est difficile et subordonné à la disposition d'un véhicule individuel.**

Ces territoires seront à l'évidence parmi les plus vulnérables du fait du vieillissement de la population, vulnérabilité qui sera aggravée en cas de durcissement des conditions de mobilité.

1.4 – Projection de population et hypothèses pour l'emploi présentiel

L'INSEE a publié les projections de population résidente pour les zones d'emploi du Grand Sud-Est issues du modèle Omphale 2010 (*cf annexe 2*).

Ces projections établissent à l'horizon 2030 une forte croissance démographique, de l'ordre 27% en 30 ans, différenciée selon les régions :

• Corse	+ 1,8%	en moyenne annuelle
• Languedoc Roussillon	+ 1,4%	-
• Provence Alpes Côte d'Azur	+ 1%	-
• Rhône-Alpes	+ 0,9%	-
• Auvergne	+ 0,3%	-

Cette croissance doit s'accompagner d'un vieillissement de la population, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans devant augmenter de 57% pour atteindre près de 2 millions de personnes.

S'il n'est pas possible d'obtenir directement des projections de population présente à partir des projections démographiques du modèle OMPHALE, faute de modèle fiable pour le tourisme, il reste possible de passer de la population résidente à la population présente avec des hypothèses d'évolution de celui-ci.

2 - Classification des zones d'emploi selon leur vulnérabilité aux contraintes de mobilité

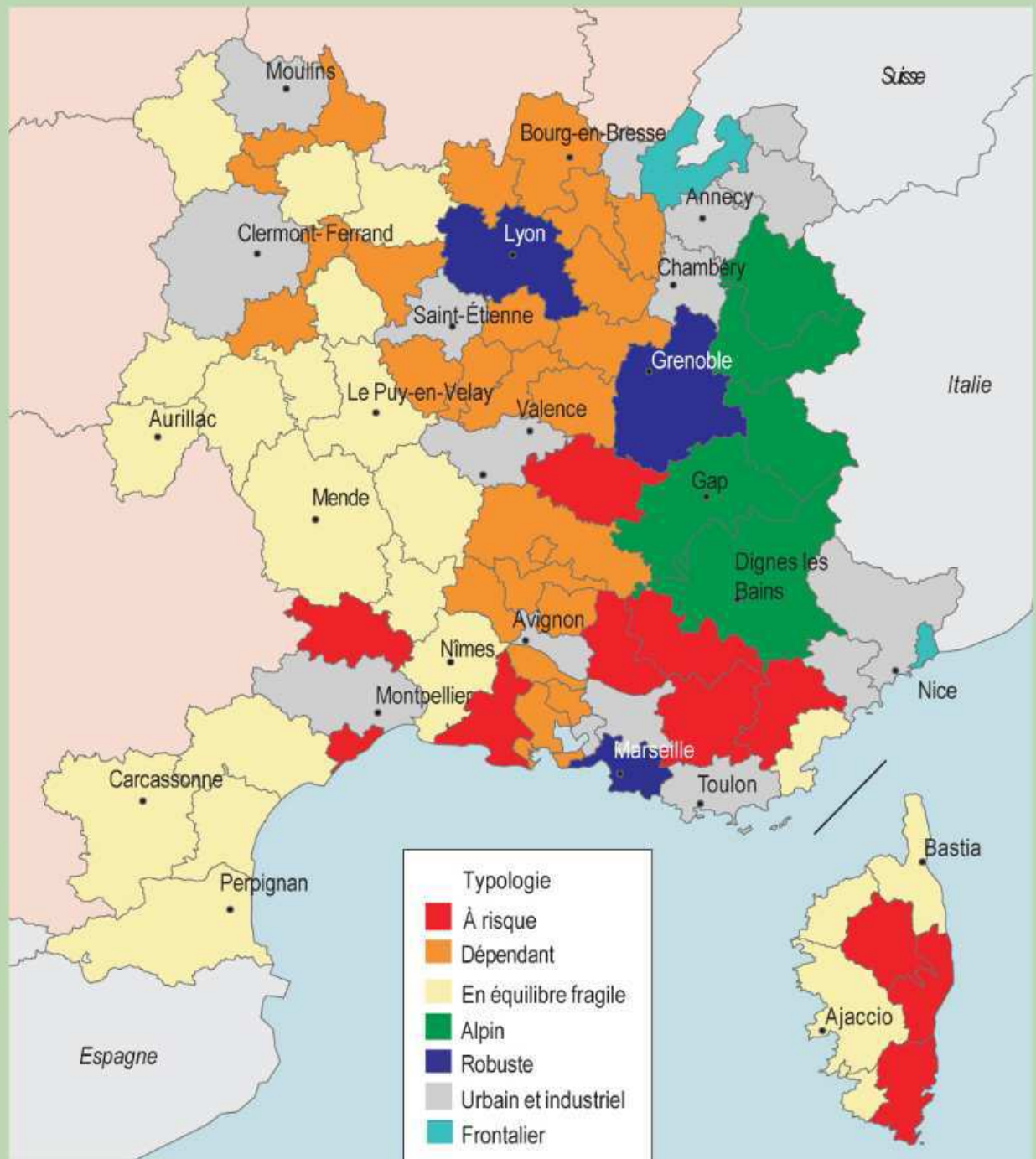
14 variables choisies comme indicateurs de vulnérabilité :

- 5 pour les déplacements (part de la voiture dans les déplacements domicile/travail, part des actifs travaillant dans leur zone de résidence...),
- 5 pour l'économie et les services (taux de couverture de l'emploi, part de l'emploi présentiel...),
- 4 pour la démographie (densité de population, population présente/population résidente, part des plus de 60 ans...),

ont été combinées pour concevoir une typologie des 83 zones d'emploi du Grand Sud-Est réparties en 7 groupes (*cf annexe 3*) classés par ordre de vulnérabilité croissante face à un durcissement des contraintes de mobilité.

Typologie INSEE Rhône-Alpes
à partir de 14 variables – juin 2010

Vulnérabilité des zones d'emploi en cas de contraintes liées aux déplacements



Groupe	Rhône-Alpes	PACA	Languedoc-Roussillon	Auvergne	Corse
1 – à risque	Crest-Die (4)	Manosque (1) Apt (3) Draguignan (5) Arles (7) Brignoles (9)	Ganges-le-Vigan (2) Sète (10)		Corte (6) Ghisonaccia-Aléria (8) Porto-Vecchio (11)
2 – dépendant	Loire-Centre (1) Drôme-Ardèche-Nord (2) Romans (3) Belley (4) Vienne (5) Beaujolais (8) Voiron (9) Bourgoin (12) Drôme-Ardèche-Sud (13) Annonay (15) Bourg-en-Bresse (18) Ambérieu (21)	Carpentras (6) Orange (7) Fos-sur-Mer (14) Châteaurenard (19) Salon-de-Provence (24)	Bagnols-sur-Seze (11)	Issoire (10) Saint-Pourçain-sur-Sioule (16) Yssingaux (17) Thiers (20) Gannat (22) Dompierre-sur-Besbre (23)	
3 – en équilibre fragile	Aubenas (10) Roanne (17)	Fréjus-Saint-Raphaël (19)	Carcassonne (1) Béziers (2) Lézèze (3) Narbonne (4) Alès (5) Perpignan (7) Nîmes (13)	Le Puy (8) Broude (8) Montluçon (9) Aurillac (11) Ambert (14) Vichy (15) Saint-Flour (18) Mauriac (21)	Bastia (12) Ajaccio (16) Sartène (20) Calvi-Île-Rousse (22)
4 – alpin	Maurienne (1) Tarentaise (2)	Gap (3) Digne (4) Briançon (5)			
5 – robuste	Lyon (1) Grenoble (2)	Marseille (3)			
6 – urbain et industriel	6.1 Chambéry (1) Saint-Etienne (2) Valence (3) Annecy (6)	Avignon (8) Cannes-Antibes (9) Toulon (11) Nice (13) Aix-en-Provence (14)	Montpellier (5)	Clermont-Ferrand (4) Moulins (7)	
	6.2 Chablais (10) Vallée-de-l'Arve (12) Oyonnax (16)	Etang-de-Berre (15)			
7 – frontalier	Genevois-Français (2)	Menton (1)			

NB : au sein de chaque groupe, les zones sont numérotées par ordre décroissant de proximité à la moyenne du groupe.

Les 7 groupes se caractérisent ainsi :

- **Groupe 1, groupe "A risque"**

Ce groupe contient majoritairement des zones de l'arrière-pays provençal et de la partie orientale de la Corse. Ses zones ne contiennent pas de pôle d'emploi majeur, sont éloignées du pôle le plus proche (à l'exception de Sète, un peu atypique) et ont un taux de couverture de l'emploi faible. La part des actifs travaillant hors de leur zone d'emploi est élevée ce qui peut s'expliquer par l'étendue plus grande des zones de ce groupe. Les parts de la voiture sont élevées.

Le revenu observé dans ce groupe est faible, la sphère présentielle domine puisqu'elle concentre 74% de l'emploi. Le faible taux d'emploi établit qu'il s'agit donc davantage d'une absence d'économie productive que d'un haut niveau d'économie présentielle. La population est âgée.

Ce groupe cumule tous les risques, à la fois les risques liés à l'économie et à la population et ceux liés à la mobilité et à la faible desserte en emplois et services.

- **Groupe 2, groupe "Dépendant"**

Ce groupe comprend les zones d'emploi situées à la périphérie des agglomérations de Lyon et de Grenoble, des zones périurbaines de Marseille et Avignon ainsi que des zones rurales de plaine (du nord de l'Auvergne, de la Drôme et de l'Ardèche). Le taux de couverture de l'emploi est très bas : 33% des actifs travaillent en dehors de leur zone de résidence. Les distances domicile-travail sont alors importantes, supérieures à 20 km. La part de la voiture est très élevée, tous déplacements confondus. Le revenu est tout juste moyen, et comme nombre d'actifs consomment sur leur lieu de travail et donc en dehors de leur zone de résidence, la densité de services présents est faible. Dans ce groupe, le poids de la sphère productive dans l'emploi est le plus important. Le tourisme est faible ou absent. La population est proche de la moyenne tant en ce qui concerne la densité que la part des plus de 60 ans.

Les principaux risques sont, pour ces zones d'emploi, liés à la dépendance. En effet, les actifs travaillent en dehors de leur zone de résidence, dépensent sur leur lieu de travail ce qui conduit à une faible densité de services. La part de la voiture est très forte et se combine à des distances parcourues importantes, pour tous les déplacements, ce qui constitue un risque majeur en cas de renchérissement des énergies fossiles.

- **Groupe 3, groupe "En équilibre fragile"**

Ce groupe comprend majoritairement des zones côtières et de moyenne-montagne, ainsi que des zones de plaine comprenant un pôle d'emploi de taille modeste (Montluçon, Vichy, Roanne, Carcassonne). Dans ce groupe le taux de couverture de l'emploi est proche de 1, ce qui signifie qu'une large majorité des actifs reste à l'intérieur de sa zone. Dans ce groupe, la part de la voiture dans les déplacements intercommunaux est la plus forte. Cependant, elle est plus modérée dans l'ensemble des déplacements en raison de la part relativement élevée d'actifs travaillant dans leur commune. La densité de services présents est confortée grâce au taux d'emploi. Enfin ce groupe est le plus âgé de tous.

L'âge de la population, sa faible densité et la dominance très marquée de la voiture dans les déplacements sont facteurs de risques pour ce groupe, même si le taux de couverture des emplois a tendance à les atténuer.

- **Groupe 4, groupe "Alpin"**

On y retrouve toutes les zones situées quasi exclusivement en montagne (à l'exception de la vallée de l'Arve qui est dans le groupe précédent en raison de sa spécialité industrielle). L'économie de ces zones est clairement tournée vers le tourisme, puisque la population présente est en moyenne supérieure de 57% à la population résidente. La fréquentation touristique y est régulière. L'économie présentielle domine très largement puisqu'elle concentre 80% des emplois. Très peu d'actifs sortent de leur zone d'emploi pour aller travailler. La part élevée d'actifs travaillant dans leur commune permet une moindre utilisation de la voiture.

Ces zones dépendent fortement du tourisme mais avec une saisonnalité plus faible que celle du tourisme côtier, ce qui peut atténuer leur fragilité potentielle. A contrario, le produit touristique lui-même est fortement tributaire du coût de l'énergie.

- **Groupe 5 « Robuste »**

Dans ce groupe, les actifs sortent de leur commune pour aller travailler, mais ils restent dans leur zone d'emploi. Les distances parcourues qu'ils parcourent sont plutôt faibles, la part de la voiture est largement inférieure à la moyenne. La population est très dense. L'arrivée de touristes ne suffit pas à compenser le départ de résidents en vacances. Le revenu et le taux de couverture de l'emploi sont élevés, il en résulte une forte densité de services présentiels par rapport à la population résidente, et à plus forte raison par rapport à la population présente.

Dans ce groupe le risque encouru du fait des contraintes de mobilité est comparativement faible. Si les déplacements deviennent plus limités les résidents actifs garderont leur emploi. En revanche, les résidents extérieurs qui viennent travailler dans la zone d'emploi sont vulnérables, ce qui fragilise les emplois qu'ils occupent. L'aptitude des transports collectifs à encaisser un report modal massif reste à établir.

- **Groupe 6, groupe "Urbain et industriel"**

Ce groupe contient majoritairement des zones d'emploi polarisées par une grande agglomération (6.1) mais aussi les zones industrielles de l'Étang-de-Berre, d'Oyonnax et de la Vallée-de-l'Arve ainsi que la zone du Chablais (6.2). De façon générale, tous les indicateurs vont dans le même sens (par rapport à la moyenne de l'ensemble des zones) que dans le groupe 1, mais de façon moins prononcée.

La différence la plus marquée concerne le taux d'utilisation de la voiture beaucoup plus élevé, ce qui rend le groupe plus vulnérable à une augmentation des contraintes de mobilité.

- **Groupe 7, groupe "Frontalier"**

Menton et le Genevois sont des zones urbaines qui ont des parts de la voiture et des longueurs de distances parcourues proches de celles observées dans le groupe 1, des densités de population et des parts de plus de 60 ans proches de celles observées dans le groupe 3. Cependant ces zones sont atypiques car elles ne contiennent pas le pôle d'emploi dans lequel travaillent la plupart de leurs résidents, qui est situé à l'étranger (Genève et Monaco).

Le risque pour ce groupe est lié à l'offre de services de transports collectifs transfrontaliers, dont l'expérience montre qu'elle est difficile à mettre en place.

3 - Les deux prochaines étapes

Cette typologie, en distinguant et classant 7 groupes de zones d'emploi par vulnérabilité croissante à un durcissement des conditions de mobilité, gouverne le choix des territoires à étudier.

Une fois pris en compte les résultats attendus au début de l'année 2011 dans les domaines des déplacements et de l'accès aux équipements, l'étude se poursuit selon deux directions.

3.1 - Les études détaillées de territoires

Le recours à des "zooms" et des analyses de territoires a pour but :

- de vérifier le caractère opérationnel des indicateurs choisis, et de fiabiliser leur définition et les conditions et limites de leur utilisation ;
- d'identifier les facteurs déterminants de l'emploi présentiel à l'échelle de chacune des zones d'emploi étudiées et de les croiser avec l'offre en transports, le vieillissement de la population..., pour déterminer la capacité des résidents à se rendre sur leur lieu de travail, à accéder aux services, etc. afin de permettre aux responsables locaux (sous-préfets, services de l'État, élus et acteurs de l'économie) d'être alertés dès les premiers symptômes de difficultés et de disposer du bon diagnostic pour agir le plus possible à l'amont.

Le SGAR et la délégation régionale de l'INSEE "Auvergne" ont choisi la zone d'emploi d'Yssingeaux (groupe 6 « dépendant »).

Languedoc-Roussillon, une zone d'emploi du groupe 5 (« en équilibre fragile ») : zone d'emploi d'Alès ou une des zones de l'Aude, Carcassonne ou Narbonne.

En Provence Alpes Côte d'Azur, la zone d'emploi de Manosque (groupe 7 « à risque ») va être étudiée.

Pour Rhône- Alpes, le SGAR et l'INSEE ont retenu un des territoires périphériques de Lyon, la zone d'emploi de Bourgoin-Jallieu (groupe 6 « dépendant »), en tension entre Lyon et Grenoble. L'association Région Urbaine de Lyon (RUL) a choisi Lyon (groupe 1) pour avoir une analyse des relations centre-périphérie, interactions entre une zone d'emploi peu vulnérable et des zones qui le sont et pour apprécier l'ampleur des reports modaux consécutifs au renchérissement de l'énergie.

Ces choix ont été opérés afin de comprendre plus avant les groupes vulnérables de la typologie et d'analyser les principaux cas de figure dans les zones d'emploi du Grand Sud-Est : zone rurale isolée, zone de périphérie d'une grande ville, analyse d'un centre et d'une de ses zones périphériques et de leurs interactions.

3.2 - Conséquences pour les politiques publiques

L'analyse à l'échelle du Grand Sud-Est et les enseignements tirés des différents zooms conduiront à infléchir ou ajuster les documents des politiques contractuelles de la nouvelle génération pour prévenir et anticiper les effets du durcissement des conditions de mobilité.

Les principaux thèmes concernés sont, en première approche :

- la réorganisation des services à la population
- la localisation des équipements publics : santé, éducation, justice, ...
- l'utilisation des outils de la planification urbaine pour adapter les villes au contexte d'une mobilité plus contrainte
- le développement de services de transport et de communication innovants.

ANNEXES

Documents publiés

- 1) Grand Sud-Est : l'économie présentielle stimulée par la démographie et le tourisme (la lettre de l'INSEE Rhône-Alpes, n° 131 septembre 2010)
- 2) Une forte croissance démographique dans le Grand Sud-Est (la lettre de l'INSEE Rhône-Alpes, n° 136 décembre 2010)

Documents à venir

- 3) Grand Sud-Est : les distances domicile-travail s'allongent, la voiture reste prépondérante (CETE/INSEE, mars 2011)
- 4) Positionnement des zones d'emploi du Grand Sud-Est face aux risques encourus en cas de durcissement des conditions de mobilité (INSEE Rhône-Alpes, Clément Gass, note de travail février 2011)
- 5) Accessibilité aux équipements dans le Grand Sud-Est (à paraître en mai 2011)
- 6) Études de zones d'emploi (de juin à octobre 2011) :
 - Yssingeaux
 - Narbonne
 - Draguignan
 - Bourgoin-Jallieu
 - Lyon

L'économie présente répond à la demande de la population présente sur un territoire, qu'il s'agisse de résidents ou de touristes. Elle concentre en 2006 plus des deux tiers de l'emploi du Grand Sud-Est. Ceci s'explique par la croissance démographique et l'attractivité touristique de cet espace. Cependant, de fortes disparités entre territoires apparaissent quant à la densité d'emplois dans les services présents rapportée à la population présente. Outre l'attractivité résidentielle et touristique, on peut identifier quatre facteurs de localisation de l'économie présente. Il s'agit de l'attractivité en termes d'emploi, du niveau de vie de la population, de la régularité de la fréquentation touristique et du maintien d'une économie productive. Ce sont autant de leviers d'action pour favoriser le développement de l'économie présente.

Clément Gass

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

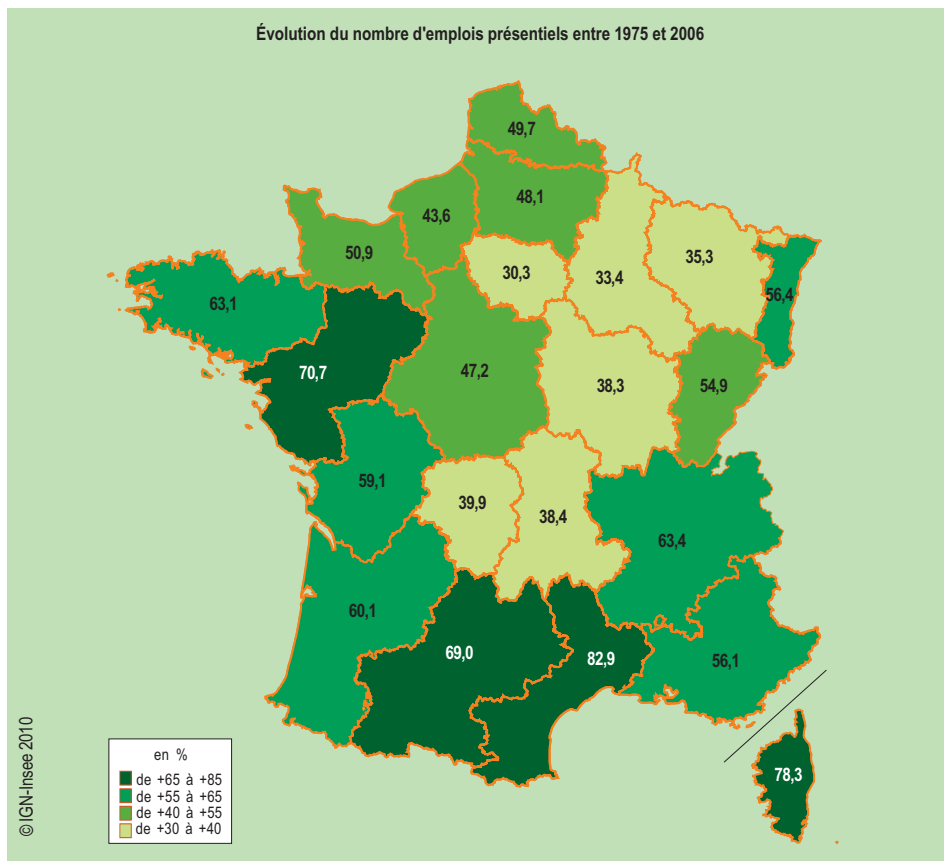
Grand Sud-Est¹ : l'économie présente stimulée par la croissance démographique et le tourisme

¹ Le Grand Sud-Est se compose des régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Auvergne et Corse. Cet espace est ici analysé selon le découpage par zones d'emploi (83 zones), dont la carte figure page 6.

L'économie du Grand Sud-Est se caractérise par une prépondérance de l'emploi dans les services à la population présente. La part de l'économie présente dans l'emploi en France métropolitaine passe de 52 % en 1975 à 64 % en 2006. Dans le Grand Sud-Est, elle passe de 55 %

à 67 %. Les trois régions méditerranéennes (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse) sont les plus spécialisées de France, avec des parts comprises entre 70 % et 80 %. L'Auvergne est proche de la moyenne nationale, alors que Rhône-Alpes, qui reste une

L'emploi présentiel augmente dans toutes les régions à commencer par le Languedoc-Roussillon et la Corse



Source : Insee

La densité des services n'est pas proportionnelle à la population résidente

région industrielle, n'arrive qu'au 16^e rang avec 61 % de l'emploi dans la sphère présenteielle.

Si les régions Rhône-Alpes et PACA, et une partie de l'Auvergne, ont bénéficié d'un développement industriel soutenu dès le XIX^e siècle, il n'en va pas de même pour le reste du Grand Sud-Est. La forte dynamique de l'emploi observée en Languedoc-Roussillon et en Corse au cours des trente dernières années trouve son origine dans l'attractivité résidentielle et touristique de ces régions. Ainsi, l'économie présenteielle est souvent considérée comme un des moteurs de développement des territoires à l'ère post-industrielle.

Le nombre d'emplois présenteiels a fortement augmenté dans toutes les régions françaises au cours des trente dernières années. Durant cette période, l'emploi productif a diminué de 9 % en France et de 2 % dans le Grand Sud-Est en raison des gains de productivité et des délocalisations.

C'est en Languedoc-Roussillon et en Corse que la hausse de l'emploi présenteiel est la plus spectaculaire, de l'ordre de 80 %. L'augmentation constatée en Rhône-Alpes et en PACA, d'environ 60 %, est proche de celle observée sur le littoral atlantique, alors que l'Auvergne s'inscrit dans une diagonale centrale allant du Limousin à la Lorraine et présentant des évolutions comprises entre 30 et 40 %.

La dynamique de l'emploi présenteiel résulte en

premier lieu des évolutions démographiques : les augmentations les plus fortes s'observent sur le littoral méditerranéen, qui devance Rhône-Alpes et le littoral atlantique, alors que la population stagne dans la diagonale centrale.

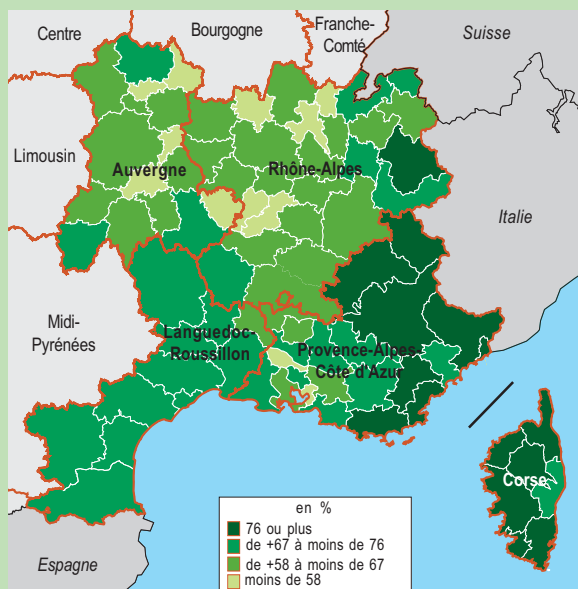
Cependant, la hausse du niveau de vie et le développement du tourisme font que l'emploi présenteiel progresse plus rapidement que la population, avec un différentiel qui dépasse 40 points en Languedoc-Roussillon et en Corse sur 1975-2006. En Languedoc-Roussillon, la population augmente de 42 %, tandis que l'emploi présenteiel progresse de 83 %.

C'est dans les Alpes et en Corse que la part de l'économie présenteielle dans l'emploi est la plus élevée, avec un maximum de 88 % atteint dans la zone d'emploi de Briançon. Viennent ensuite des zones du littoral méditerranéen et des arrière-pays varois et languedocien. Les valeurs les plus faibles sont observées dans des zones rurales comme Dompierre-sur-Besbre, périurbaines comme Ambérieu, ou industrielles comme Oyonnax, zone où le minimum est atteint avec 38 % d'emploi dans la sphère présenteielle.

La fonction première de l'économie présenteielle est de rendre des services à la population. Mais le nombre d'emplois présenteiels rapporté à la population résidente est très variable d'un territoire à l'autre. On dénombre ainsi 15 emplois présenteiels pour 100 habitants dans la zone de Dompierre-sur-Besbre, contre 43 dans celle de Briançon, pour

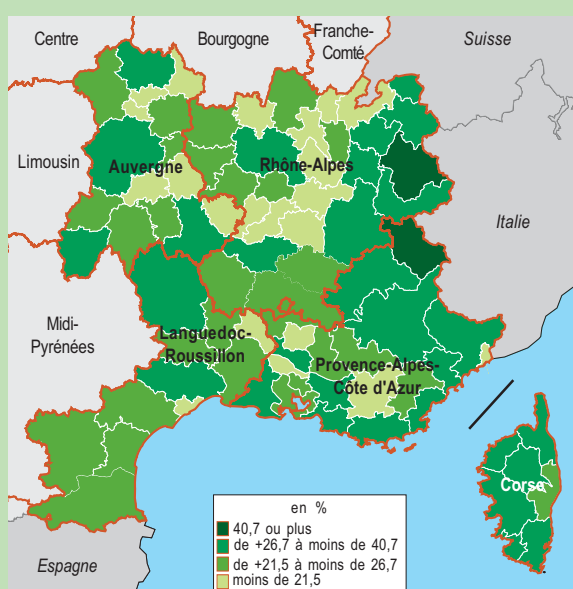
La part de l'emploi présenteiel est élevée en montagne et sur le littoral

Part de l'emploi de la sphère présenteielle dans l'emploi total en 2006



De fortes disparités quant au nombre d'emplois présenteiels rapporté à la population résidente

Rapport de l'emploi présenteiel à la population résidente en 2006



Une économie présentielle particulièrement développée en montagne et sur le littoral

Davantage de services dans les zones où le niveau de vie est élevé

une moyenne de 26 dans le Grand Sud-Est. L'offre de services est particulièrement élevée par rapport au nombre d'habitants dans des zones montagneuses et quelques zones urbaines ou côtières, comme Avignon et Montpellier, alors qu'elle est faible dans des zones rurales, industrielles ou périurbaines.

L'économie présentielle ne dessert pas que la population résidente : la prise en compte des touristes permet de réduire de moitié les disparités entre zones.

Dans le Grand Sud-Est, le solde touristique, en équivalent habitants permanents, représente 5,8 % de la population résidente (voir encadré en page 5). Dans les zones comprenant de grandes villes ou des villes moyennes, la population présente dispose de davantage de services que dans les zones rurales, périurbaines ou industrielles. En prenant en compte les touristes, les zones de montagne n'apparaissent plus comme favorisées, elles sont même sous la moyenne du Grand Sud-Est.

Malgré tout, population présente et emploi présentiel sont loin d'être proportionnels : on dénombre 15 emplois présentiels pour 100 personnes présentes dans la zone de Dompierre-sur-Besbre, 32 dans celle d'Avignon et 25 en moyenne dans le Grand Sud-Est.

Quatre facteurs permettent d'expliquer la plus grande partie de ces disparités (voir encadré en page 5).

L'économie présentielle, un enjeu fort pour les territoires du Grand Sud-Est

Les travaux pour évaluer l'ampleur et les variations de l'économie présentielle s'inscrivent dans le cadre d'études conduites depuis plusieurs années par la Mission d'études et de développement des coopérations interrégionales et européennes (MEDCIE) du Grand Sud-Est (GSE).

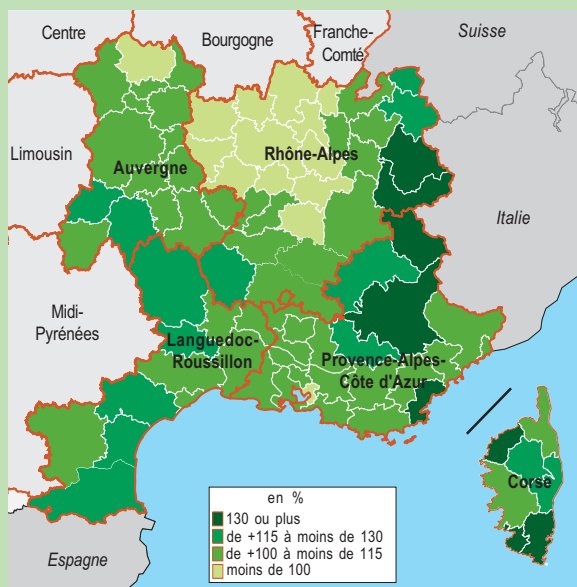
La Datar et les préfectures de région concernées pilotent ce dispositif pour traiter les thèmes dont l'objet dépasse largement le territoire d'une seule des cinq régions du GSE : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Auvergne et Corse.

À partir d'une bonne connaissance de l'économie présentielle, l'étude a pour but d'explicitier les contraintes qui s'exercent sur la mobilité et donc sur l'emploi et la résidence des habitants du GSE, pour anticiper les évolutions et préparer les infléchissements des politiques publiques.

En premier lieu, la densité de services présentiels dépend de la densité de l'emploi par rapport aux actifs résidant dans la zone. L'offre de services est plus large dans les zones où travaillent de nombreux actifs qui n'y résident pas. Afin de rentabiliser leurs déplacements, les actifs mobiles ont tendance à consommer à proximité de leur lieu de travail. On retrouve alors une plus forte concentration de services présentiels par rapport à la population présente dans les territoires qui comptent plus d'emplois que d'actifs résidents. C'est le cas de toutes les zones fortement urbanisées, et même de nombreuses zones comprenant des villes moyennes (Avignon, Valence, Moulins). Ce

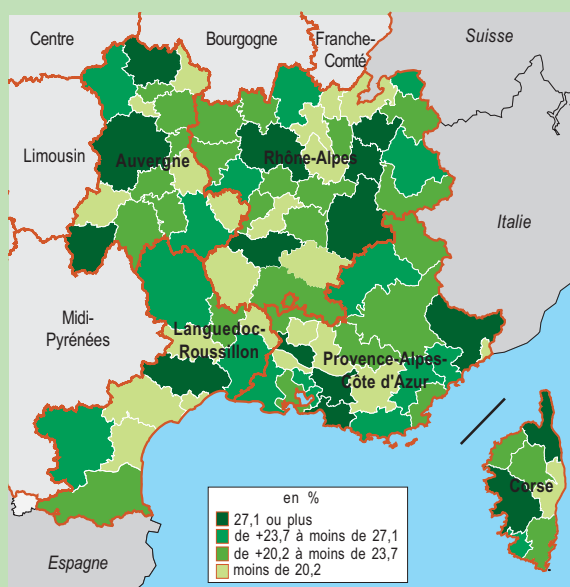
La population de Briançon double grâce au tourisme, celle de Lyon et Saint-Étienne baisse

Rapport entre la population présente moyenne et la population résidente en 2006



La prise en compte des touristes augmente l'écart entre zones urbaines et zones rurales

Rapport de l'emploi présentiel à la population présente moyenne



L'économie présentielle, un atout pour le développement ?

Avec le développement du tourisme, la notion d'économie "résidentielle" doit évoluer. Ce ne sont pas seulement les résidents permanents, mais toutes les personnes présentes sur un territoire, y compris les touristes, qui génèrent de l'emploi localement par leurs besoins en services.

L'Insee a mis au point en 2008 une nomenclature répartissant l'ensemble des activités économiques en deux sphères, l'une présentielle et l'autre non présentielle. La sphère présentielle se définit comme l'ensemble des activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités ne relevant pas de cette sphère sont dites non présentielles, ou "productives".

La sphère présentielle comprend notamment les activités d'éducation, de santé et d'action sociale, les administrations, le commerce de détail, l'hôtellerie et la restauration, la construction, les activités financières, les services domestiques et le transport de voyageurs. Dans la sphère productive sont répertoriés l'agriculture, le commerce de gros, la plus grande partie des activités industrielles, les services aux entreprises, la recherche, les activités liées à l'énergie... Globalement, les activités de l'économie productive sont orientées vers les marchés extérieurs au territoire et suivent une logique de l'offre compétitive, alors que l'économie présentielle suit une logique de demande de la population présente.

Deux approches permettent l'étude de l'économie présentielle. La première consiste à étudier la base présentielle d'un territoire, c'est-à-dire sa capacité à capter les revenus des personnes présentes, dont

les revenus des retraités venant s'installer, les dépenses des touristes, les revenus d'actifs résidents travaillant hors du territoire et les transferts sociaux. La seconde approche consiste à étudier l'emploi créé dans les activités présentielles. C'est cette seconde approche qui a été choisie pour cette étude, notamment en raison des données disponibles.

L'économie présentielle est un facteur de stabilité pour un territoire. Elle permet la captation de revenus extérieurs et n'est pas exposée au processus de compétition mondiale car elle n'est pas délocalisable. Cependant, elle présente l'inconvénient d'offrir des emplois souvent moins rémunérateurs et plus précaires que l'économie productive, principalement en raison de la saisonnalité du tourisme et de niveaux de qualification plus faibles.

Les activités présentielles permettent à des territoires ruraux de valoriser économiquement leur cadre de vie. Elles favorisent ainsi le développement de territoires en dehors des polarités productives. Une forte demande émanant de la population présente permet la professionnalisation des métiers de services pour améliorer la qualité des emplois. A contrario, un territoire se développant uniquement sur une base présentielle risque de voir son économie dépendre de l'apport de populations extérieures, et de souffrir de l'éviction des activités productives et d'un phénomène de ségrégation socio-spatiale. De plus, un développement centré uniquement sur la sphère présentielle peut menacer, à terme, les facteurs d'attractivité qui la soutiennent, l'apport massif de populations extérieures étant susceptible de dégrader la qualité de vie (hausse des prix de l'immobilier, saturation des réseaux de transports, artificialisation des espaces naturels...).

Un touriste consomme moins de services qu'un résident

phénomène est renforcé par l'implantation dans ces territoires de services présentiels concentrés et d'équipements rares, dont le rayonnement va au-delà de la zone d'emploi (commerces spécialisés, administrations publiques, hôpitaux, universités, aéroports...).

Le deuxième facteur explicatif des disparités entre territoires est le niveau de vie. Les services présentiels se localisent plus volontiers là où le niveau de vie est élevé. Toutes choses étant égales par ailleurs, c'est grâce au revenu de la population que les zones d'Aix-en-Provence, Nice, Lyon, Grenoble, Annecy et Chambéry disposent d'une plus forte concentration d'emploi présentiel que celles de Béziers, Perpignan et Alès, ou encore que les zones rurales corses et auvergnates.

Certains services de la sphère présentielle, à l'image des écoles ou des administrations, s'adressent uniquement aux résidents permanents. L'impact d'un touriste sur le niveau d'économie présentielle est donc, dans ce cas,

moindre que celui d'un résident. De plus, un tourisme très saisonnier ne permet pas l'installation de certains équipements coûteux, comme les grandes surfaces, qui ont besoin d'une clientèle toute l'année pour assurer leur rentabilité.

Lorsque le tourisme est uniquement estival, l'économie présentielle est relativement peu stimulée, à l'instar des zones de Porto-Vecchio, Sartène-Propriano, Narbonne et Aubenas. En revanche, lorsque la fréquentation touristique est régulière tout au long de l'année, elle profite davantage à l'économie présentielle. C'est le cas dans les zones de Digne, de Maurienne ou du Chablais. La régularité de l'activité touristique constitue ainsi le troisième facteur explicatif.

Enfin, pour optimiser l'attractivité présentielle d'un territoire, il faut miser sur la complémentarité entre sphère présentielle et sphère productive. En effet, l'économie présentielle se développe aussi grâce au maintien ou à l'installation d'activités productives offrant des emplois qualifiés et bien rémunérés.

Les retraités n'influent pas plus sur la densité de services que les autres habitants

Les actifs occupant ces emplois seront autant de clients potentiels pour les services présents. Les nombreuses créations d'emplois productifs dans les zones d'Aix-en-Provence, Draguignan, Ajaccio, Bastia, Menton et Montpellier expliquent en partie le niveau élevé de services présents dans ces zones.

En moyenne, l'économie présente n'est pas plus développée dans les zones où la proportion de retraités est plus élevée. Globalement, un retraité ne pèse pas plus qu'un autre habitant dans les décisions d'implantation de services présents, même s'il peut en orienter la nature. Ceci tient à la surreprésentation des retraités dans les territoires ruraux, où le nombre d'emplois est inférieur au nombre d'actifs, facteur défavorable à l'économie présente. Néanmoins,

l'installation de retraités constitue un apport de population et donc un transfert de revenu. Dans quelques territoires, elle permet le maintien ou le développement de l'économie locale. Dans la zone de Ganges-Le Vigan, où le revenu est plutôt faible, les activités productives limitées et le nombre d'emplois inférieur au nombre d'actifs, la forte proportion de retraités est même un facteur décisif pour le niveau d'économie présente. Dans les zones de Bastia, du Puy-en-Velay, de Moulins et d'Aurillac, la surreprésentation des retraités, mais surtout celle de l'emploi public, viennent s'ajouter aux autres facteurs pour expliquer le niveau de l'économie présente. ■

Modélisation des facteurs de localisation de l'économie présente

Un modèle économétrique à quatre variables construit sur les 83 zones d'emploi permet d'expliquer 70 % de la dispersion du nombre d'emplois présents rapporté à la population présente.

Les variables explicatives sont, par ordre d'importance :

- 1) Le taux de couverture de l'emploi, indicateur d'attractivité en termes d'emploi. Il s'agit du nombre d'actifs occupés travaillant dans la zone rapporté au nombre d'actifs occupés résidant dans la zone.
- 2) Le revenu fiscal médian par unité de consommation, indicateur de niveau de vie (exprimé en milliers d'euros).
- 3) Le rapport entre la population présente durant le mois de l'année où elle est maximale et la population résidente, indicateur à la fois de niveau et de volatilité du tourisme. Ce facteur influe négativement.
- 4) La différence d'évolution entre l'emploi productif et la population entre 1999 et 2006, indicateur de la dynamique de la sphère productive.

En notant respectivement var1, var2, var3 et var4 les variables sus-citées, le modèle s'écrit :

Nombre d'emplois présents pour 100 présents = $22,6 * \text{var1} + 0,736 * \text{var2} - 1,96 * \text{var3} + 0,1 * \text{var4} - 7,78$

Le solde touristique de la France est essentiellement dû au Grand Sud-Est

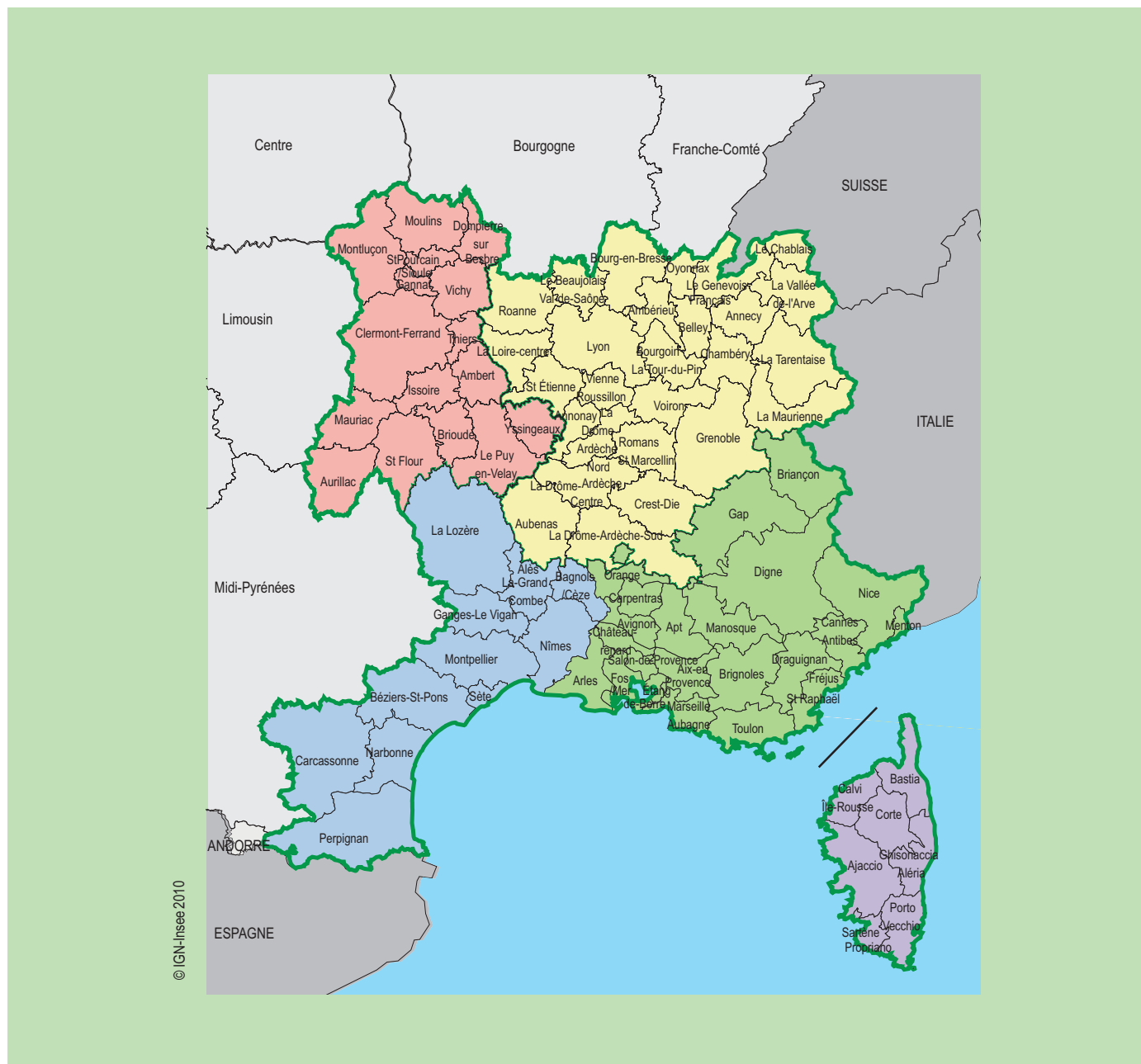
La population présente se définit comme la somme de la population résidente et du solde touristique. Le solde touristique est la différence entre le nombre de non-résidents séjournant dans la zone et le nombre de résidents de la zone partis séjourner hors de la zone (le terme de séjour impliquant de passer au moins une nuitée sur place).

Les estimations de population présente ont ici été calculées à l'échelle des zones d'emploi. Elles se basent sur les résultats du recensement 2006 et sur les données d'affluence touristique lissées sur trois ans (2003, 2004 et 2005). La méthode utilisée s'inspire de travaux de la Direction du tourisme, publiés en 2006, qui fournissent des estimations au niveau départemental, et de travaux de l'Insee de 2009 donnant des estimations par bassin de vie.

En moyenne annuelle, autrement dit en équivalent habitants permanents, le Grand Sud-Est compte 15 870 000 présents pour 15 millions de résidents, soit un solde touristique de 870 000. Sans le Grand Sud-Est, la France métropolitaine présente un solde touristique négatif, de - 30 000.

Dans la zone de Briançon, la population présente, en moyenne sur l'année, est égale au double de la population résidente. Cette zone, comme celles de Digne, de Gap, de la Tarentaise et de la Maurienne, bénéficie du tourisme aussi bien en été qu'en hiver, d'où un indicateur de présence touristique particulièrement élevé. En général, la variation de population due au solde touristique est plus faible sur le littoral qu'en montagne, celui-ci étant plus densément peuplé. En revanche, les zones du littoral accueillent un solde touristique plus important en effectifs (soldes supérieurs à 50 000 dans les zones de Perpignan, Fréjus et Béziers). À l'opposé, la population présente est inférieure d'environ 3 % à la population résidente à Lyon, Saint-Étienne et dans leur couronne périurbaine, car c'est dans les zones urbaines que les résidents ont la plus forte propension à partir en vacances. Les autres zones urbaines du Grand Sud-Est arrivent toutes à compenser ces départs grâce à leur attractivité touristique.

Les 83 zones d'emploi du Grand Sud-Est



Source : Insee

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :

Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, septembre 2010

© INSEE 2010 - ISSN 1763-7775

Pour en savoir plus

- "Un train peut en cacher un autre derrière l'économie productive, attention à l'économie présente", Laurent Davezies & Patricia Lejoux.
- "39^{ème} colloque de l'ASRLDF : concentration et ségrégation, dynamiques et inscriptions territoriales".
- "Économie présente, quel intérêt pour les territoires ?", *Magazine de l'habitat de l'agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine*, n° 4, février 2009.
- "Mobilité touristique et population présente : les bases de l'économie présente des départements", *Ouvrage édité par la Direction du tourisme*, sous la direction de Christophe Terrier.
- "Distinguer la population présente de la population résidente" Christophe Terrier, *Courrier des statistiques*, n° 128, mars 2010.
- "Plus d'emplois à vocation résidentielle en Languedoc-Roussillon", INSEE Languedoc-Roussillon, *Repères Synthèse* n° 8, octobre 2006.
- "L'économie résidentielle et le développement local", Préfecture de région Midi-Pyrénées, *Acadie* - octobre 2007.